

## DANS L'ACTU



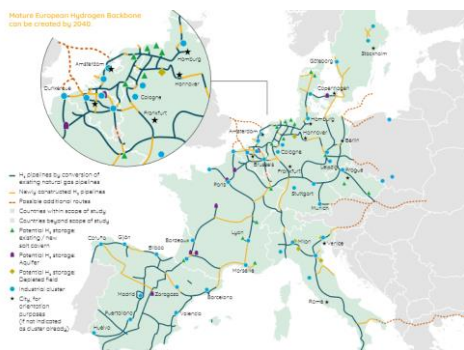
Franz Timmermans, Vice-président de la Commission européenne - ©EPA

### [EUROPE]

#### Transition énergétique : l'UE prévoit un développement à grande échelle de l'hydrogène entre 2030 et 2050

Le 8 juillet, la Commission européenne a présenté un plan de développement de l'hydrogène "propre" dans l'Union européenne avec pour objectif de décarboner les secteurs les plus polluants comme la sidérurgie et les transports, et ainsi atteindre la neutralité climatique en 2050. Le secteur de l'énergie est en effet responsable de 75% des émissions de gaz à effet de serre de l'union européenne. L'hydrogène représente actuellement une part infime de la consommation d'énergie européenne. La Commission veut monter cette part à 14% en 2050, sous sa forme "propre", et en fait un investissement prioritaire pour la transition et la relance de l'économie. Un objectif affirmé : devenir leader mondial de la technologie.

Source [@AFP](#)



### [EUROPE]

#### Vers un réseau de transport d'hydrogène de 6 800 km à travers l'Europe ?

Une semaine après la publication par la Commission européenne de sa stratégie hydrogène, qui mettait en avant le besoin de créer un réseau transnational de canalisations dédiées à l'hydrogène, GRTgaz et dix autres gestionnaires d'infrastructures gazières, opérant dans neuf États membres, ont partagé leur vision du développement de cette « dorsale hydrogène » européenne. Pour GRTgaz et ses homologues en Europe, l'émergence graduelle d'un réseau hydrogène dès le milieu de la décennie est possible, pour atteindre d'ici 2030 un premier ensemble totalisant 6 800 km reliant les différentes vallées européennes de l'hydrogène (Hydrogen Valleys). Pour 2040, un réseau d'hydrogène de 23 000 km est envisagé, la « dorsale hydrogène » européenne, constitué à 75% de canalisations existantes de gaz naturel converties et complété par 25% de nouvelles canalisations hydrogène. Le coût de création de ce réseau est estimé entre 27 et 64 milliards d'euros. Lien vers le communiqué de presse :

<https://bit.ly/3eQBIZi>



[FRANCE]

**Barbara Pompili, nommée Ministre de la Transition Ecologique**

Suite au remaniement ministériel de juillet, Barbara Pompili a succédé à Elisabeth Borne au Ministère de la Transition Ecologique. Par ailleurs, un décret, publié au Journal officiel le 17 juillet, est venu préciser le nouveau cadre d'intervention du Ministère : « Le ministre de la transition écologique prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement, notamment de la protection et de la valorisation de la nature et de la biodiversité, des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, notamment en matière tarifaire, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement et du logement. Il élabore et met en œuvre la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Il promeut une gestion durable des ressources rares. »

Pour accéder au décret : [@Ministère de la Transition Ecologique](#)



[France]

**La réforme du CESE (Conseil économique, social et environnemental), adoptée conseil des Ministres**

Début juillet, la réforme du CESE visant à en faire « un carrefour de consultation publique » a été adoptée lors du premier Conseil des Ministres du gouvernement de Jean Castex. La réforme « permet au CESE d'organiser des conventions citoyennes sur le modèle de la Convention citoyenne pour le climat, en tirant des citoyens au sort pour organiser une consultation sur un sujet relevant de sa compétence », selon le compte-rendu. Le projet de loi organique va conférer une « triple vocation » au CESE : consultations publiques et avis sur des dispositions législatives à la demande du gouvernement ou du Parlement ; traitement de pétitions par voie électronique et non plus seulement écrites ; « carrefour des consultations publiques ».

Source [environnement-magazine](#)